



Berne, le 17 juin 2021
Fritz Zurbrügg

Remarques introductives de Fritz Zurbrügg

Dans mes remarques introductives, je vais présenter les principaux éléments du nouveau *Rapport sur la stabilité financière* que la Banque nationale suisse (BNS) a publié ce matin.

Environnement économique

Depuis la dernière publication du *Rapport sur la stabilité financière*, l'environnement économique et la situation sur les marchés financiers se sont améliorés. Les effets de la pandémie de COVID-19 sur l'économie ont été moins marqués que dans les projections de notre scénario de base il y a un an. Et surtout, aucun des scénarios de crise ne s'est matérialisé.

Cependant, le secteur bancaire suisse continue d'évoluer dans un environnement économique exigeant marqué par la pandémie. Comme mon collègue Thomas Jordan vient de le mentionner, l'activité a continué de progresser à l'échelle mondiale, malgré un ralentissement durant les mois d'hiver. Dans la plupart des pays, elle demeure néanmoins inférieure à son niveau de fin 2019.

L'environnement économique actuel présente plusieurs risques pour la stabilité financière. Premièrement, les perspectives économiques restent marquées par une forte incertitude: une nouvelle détérioration de l'environnement économique, causée par exemple par une aggravation de la pandémie, pourrait affecter la qualité des portefeuilles de prêts des banques. Deuxièmement, des signes de surévaluation des actifs sont perceptibles dans de nombreux pays. Si les marchés modifient leur appréciation des perspectives économiques ou des mesures de soutien, d'importantes corrections de prix pourraient en découler. Troisièmement, le niveau historiquement élevé des dettes publique et privée à l'échelle de la planète rend les marchés du crédit davantage vulnérables à des chocs de revenu ou de taux d'intérêt.



Conférence de presse

En Suisse, ce dernier point concerne en particulier les marchés hypothécaire et de l'immobilier résidentiel. Depuis le dernier *Rapport sur la stabilité financière*, le volume des prêts hypothécaires a augmenté modérément, alors que les prix sur le marché de l'immobilier résidentiel ont fortement progressé. L'amélioration des perspectives économiques a réduit le risque que la pandémie déclenche une correction des prix de l'immobilier résidentiel. Dans le même temps, la vulnérabilité des marchés hypothécaire et de l'immobilier résidentiel à des chocs s'est accrue, car la hausse des prix de l'immobilier résidentiel et la croissance du volume des prêts hypothécaires ont été plus fortes que ce qui peut être expliqué par l'évolution des facteurs fondamentaux, tels que les loyers ou les revenus.

J'aimerais maintenant examiner la situation des deux banques actives à l'échelle mondiale, à savoir le Credit Suisse et UBS. Ensuite, je vous présenterai notre appréciation concernant les banques axées sur le marché intérieur.

Banques actives à l'échelle mondiale

Les deux banques actives à l'échelle mondiale se montrent résilientes dans le contexte actuel exigeant. En 2020, leur rentabilité a même été supérieure à la moyenne des dernières années. D'une part, les deux établissements ont pu bénéficier, comme d'autres banques actives à l'échelle mondiale, des mesures de soutien mises en œuvre dans les différents pays et de la reprise rapide des marchés financiers. D'autre part, la diversification de leur structure de revenus favorise leur résilience dans le contexte actuel. Leurs provisions pour risque de crédit ont certes fortement progressé à la suite de la pandémie, mais elles demeurent nettement inférieures à celles de banques comparables domiciliées à l'étranger. Deux facteurs expliquent cette différence: la part de l'activité de crédit dans le total du bilan de ces deux établissements est moins importante, et la composition de leur portefeuille de prêts est différente.

Toutefois, les deux établissements, et plus particulièrement le Credit Suisse, ont subi au premier trimestre 2021 des pertes significatives sur leurs positions vis-à-vis du *hedge fund* Archegos¹. De bons résultats dans d'autres domaines de la banque d'investissement et dans la gestion de fortune ont cependant contribué à absorber ces pertes. La FINMA a ouvert une procédure à l'encontre du Credit Suisse et a pris diverses mesures immédiates de réduction des risques.

Le Credit Suisse et UBS ont fait preuve d'une rentabilité dans l'ensemble robuste durant la pandémie et ont amélioré leur dotation en fonds propres depuis la dernière publication du *Rapport sur la stabilité financière*. Leurs ratios de fonds propres réglementaires s'inscrivent de nouveau au niveau d'avant la crise, soit fin 2019, et remplissent entièrement les exigences découlant de la réglementation suisse *too big to fail*.

¹ Alors que la FINMA et le Credit Suisse désignent Archegos comme un *hedge fund*, la Réserve fédérale des Etats-Unis considère ce dernier comme un *family office* (structure de gestion de patrimoine pour clients fortunés). Cette différence de terminologie explique le fait que, bien qu'Archegos opère comme un *hedge fund* d'un point de vue économique, il n'ait pas dû s'enregistrer auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) et n'ait donc pas été soumis à l'obligation de fournir des informations sur sa taille ni sur son levier financier.

Conférence de presse

Les indicateurs du marché pour les deux banques actives à l'échelle mondiale se sont également améliorés depuis le dernier rapport. Après les mouvements fortement négatifs enregistrés au premier trimestre 2020, les primes de CDS et les cours des actions ont retrouvé leur niveau d'avant la crise. Cependant, les pertes significatives subies par le Credit Suisse sur sa position vis-à-vis d'Archegos ont entraîné une remontée de ses primes de CDS et une nouvelle baisse du cours de ses actions à la fin du premier trimestre 2021.

Les deux banques résidentes actives à l'échelle mondiale demeurent en bonne position pour faire face aux défis actuels et pour soutenir l'économie réelle. Dans le même temps, le potentiel de pertes identifié par la BNS dans ses simulations de crise reste cependant substantiel pour les deux établissements. La pandémie nous a en outre rappelé que l'activité bancaire peut être touchée à tout moment par des chocs considérables et par une forte progression de l'incertitude. Et finalement, les événements qui se sont produits au premier trimestre 2021 en lien avec Archegos ont montré que des pertes significatives peuvent apparaître indépendamment de tout choc macroéconomique ou systémique sur les marchés financiers. Ces différents éléments soulignent que les exigences de fonds propres de la réglementation *too big to fail* sont nécessaires pour garantir une résilience appropriée des deux banques résidentes actives à l'échelle mondiale.

Banques axées sur le marché intérieur

J'en viens à présent aux banques axées sur le marché intérieur.

Contrairement à ce que l'on pouvait craindre au début de la crise, la détérioration des conditions économiques n'a pas conduit à une dégradation de la profitabilité de ces banques en 2020. Trois facteurs permettent d'expliquer cette évolution. Premièrement, grâce aux mesures de soutien prises par les autorités, les pertes sur les prêts octroyés sont restées faibles jusqu'ici. Deuxièmement, comme je l'ai indiqué, les marchés hypothécaire et immobilier n'ont guère été affectés par la pandémie pour l'instant. Troisièmement, le recul des marges d'intérêt des banques axées sur le marché intérieur s'est nettement ralenti, malgré un nouveau fléchissement des taux hypothécaires. En conséquence, ces banques ont pu maintenir, voire augmenter leur dotation en fonds propres durant l'année 2020 en conservant une partie des bénéfices réalisés.

Les banques axées sur le marché intérieur restent ainsi à même d'absorber des chocs tout en continuant d'approvisionner l'économie en crédit. Cela s'avère particulièrement important dans la situation actuelle. D'une part, les conséquences de la récession observée l'an passé ou une nouvelle détérioration de la situation pourraient causer à moyen terme des pertes sur les prêts octroyés. D'autre part, les vulnérabilités émanant des marchés hypothécaire et immobilier ainsi que l'exposition à ces marchés des banques axées sur le marché intérieur se sont encore accrues. Le volume des prêts hypothécaires octroyés par les banques axées sur le marché intérieur a en effet continué de progresser, de même que les risques liés au dépassement de la capacité financière des emprunteurs.

Conférence de presse

Les analyses réalisées par la BNS indiquent que les banques axées sur le marché intérieur seraient dans l'ensemble en mesure d'absorber les pertes découlant des scénarios de crise. Toutefois, selon ces simulations, la dotation en fonds propres de certaines d'entre elles pourrait diminuer pour s'abaisser au niveau des exigences minimales réglementaires, voire passer en-dessous.

La Banque nationale continue de suivre attentivement les développements sur les marchés hypothécaire et immobilier, et examine régulièrement s'il y a lieu de réactiver le volant anticyclique de fonds propres.